

# L'APPROPRIATION DES PROJETS COMME CATALYSEUR DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTES DE LA VILLE DE KRIBI.

**André Tonye Nkot**

*Ph. D, Université de Yaoundé 1.*

*tonye.ledieu@gmail.com*

## Résumé

*Les projets de développement visent prioritairement l'amélioration des conditions de vie des populations. De ce fait, ceux-ci nécessitent une appropriation effective par les communautés locales. Cependant, dans la plupart des cas, les personnes concernées par les projets locaux de développement ne s'y intéressent pas vraiment. Cet arrière fond amène à questionner l'impact du niveau d'appropriation des projets locaux de développement sur les conditions de vie des communautés. Ce travail pose le problème de la paupérisation des communautés émanant de la non appropriation des projets locaux de développement. L'étude s'adosse sur un dévi mixte faisant usage des approches quantitative et qualitative dans le processus de collecte des données. Elle a été menée sur un échantillon de 300 habitants de la ville de Kribi sélectionnés à l'aide de l'échantillonnage accidentel. L'analyse inférentielle des données quantitatives grâce au test du kbi-deux associé au coefficient de contingence révèle l'existence d'un lien fort entre le niveau d'appropriation des projets locaux de développement et les conditions de vie des communautés kribiennes. L'analyse thématique des informations recueillies auprès de trois (03) chefs de quartiers de la cité balnéaire de Kribi vient corroborer ces résultats. Il en découle donc que l'amélioration des conditions de vie des communautés passe par la prise en main des problèmes les concernant à travers une appropriation effective des projets locaux de développement.*

**Mots clés :** *conditions de vie, appropriation, projets locaux de développement.*

## Abstract

*Development projects are primarily aimed at improving the living conditions of the population. As a result, these require effective ownership by local communities. However, in most cases, those affected by local development projects are not really interested in them. This background leads to question the impact of the level of ownership of local development projects on the living conditions of communities. This work raises the problem of the impoverishment of communities resulting from the non-appropriation of local development projects. The study is based on a mixed quote making use of quantitative and qualitative approaches in the data collecting process. It was conducted on a sample of 300 inhabitants of the city of Kribi selected using accidental sampling. The inferential analysis of the quantitatives data using the chi-square test associated with the contingency coefficient reveals the existence of a strong link between the level of appropriation of local development projects and the quality of life of kribian communities. The thematic*

*analysis of the information collected from the heads of quarters corroborates these results. It therefore follows that the improvement of the living conditions of the communities goes through the taking in hand of the problems concerning them through a strong implication in the local development projects.*

**Key words :** *living conditions, appropriation, local development projects.*

## Introduction

L'émergence du concept de développement participatif en Afrique sub-saharienne, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, est la résultante du constat des défaillances dans les stratégies adoptées au cours des deux premières décennies des périodes postcoloniales. Ces approches centralisées et verticales de type « *top down* », ne laissent aucune place à une participation des communautés au processus de prise de décisions dans le sens de l'approche « *bottom up* ». Ce qui a abouti à l'apparition de différents types de développement : durable, participatif, communautaire, local, etc. Dans cette panoplie de types de développement et compte tenu de l'évolution exponentielle du taux de chômage, de la précarité et de la population sans cesse croissante dans les différentes métropoles du Cameroun, le développement communautaire reste l'un des moyens adéquats pouvant permettre à chaque citoyen d'avoir le minimum vital.

Le développement des communautés trouve son origine aux États-Unis, où le *community development* (Christensen et Robinson, 1989) fut utilisé par les pouvoirs publics locaux et par les mouvements associatifs comme stratégie économique de lutte contre la pauvreté, en particulier par la revitalisation des centres urbains des cités nord-américaines. Le développement des communautés a aussi constitué une stratégie de participation des populations des pays en développement à certains programmes de développement social et économique mis en œuvre par des organisations internationales après la Deuxième Guerre mondiale (Doucet et Favreau, 1991 cités par Bourque et Favreau, 2003).

Afin d'avoir l'effet escompté, les projets de développement nécessitent une appropriation effective par les communautés concernées. Selon Ouédraogo (1992), au niveau des communautés de base, la notion d'appropriation est au cœur de toute problématique pour un développement où les gens resteraient ou redeviendraient « maîtres » de leur destin. Elle implique une acculturation libre, l'extériorité de l'apport

pour le changement devant être intériorisée. L'appropriation des projets repose donc sur une logique décentralisatrice des politiques de développement.

Compte tenu de l'échec du modèle jacobiniste centralisateur à faire face aux différentes préoccupations des communautés en matière de gestion durable de leurs conditions de vie, le processus de décentralisation a pris corps. Celle-ci a pour objectif de permettre aux populations d'être responsables de leur développement. Cette décentralisation annoncée depuis lors, tarde effectivement à être implémentée sur le terrain. Ladite décentralisation fictive qui ne donne pas le pouvoir réel aux collectivités territoriales décentralisées influence la cohésion sociale. Dès lors, les communautés locales sont en droit de prendre leur destin en main. Cette prise en main de la destinée collective est conditionnée par une appropriation effective des projets de développement par les membres des communautés concernées afin d'être au cœur des problématiques ayant trait à leurs conditions de vie.

Faisant suite à cette analyse, la présente étude est motivée par le désir de questionner en profondeur l'incidence de l'appropriation des projets de développement sur les conditions de vie des communautés kribiennes. Il a quatre articulations à savoir : contexte et problématique, question de recherche, objectif et hypothèse de l'étude, méthodologie, résultats et discussion.

## **1. Contexte et problématique**

L'appropriation est vue comme une démarche multidimensionnelle d'intégration complexe à travers laquelle, les communautés cherchent à maîtriser par des décisions qui leur sont propres, le processus d'un changement mélioratif durable dans lequel on les a engagées ou dans lequel elles se sont engagées en vue de contrôler le fonctionnement de leurs vies ou de leurs communautés. Cette démarche vise avant tout l'objectif d'internalisation des actions, c'est-à-dire que pour être viables, ces actions doivent être assimilées et maintenues après le retrait du financement extérieur sans coût politique, social, économique et culturel excessifs (Ntumba Makolo et Ouédraogo, 1990 cités par Ouédraogo, 1992).

La réflexion sur le développement des années 1950 et 1960 aboutit dans les années 1970 à l'idée du développement endogène et ascendant.

Dans cette voie, on oppose les théories d'un développement descendant à la quête empirique et théorique à celles d'un développement ascendant, pour et par les membres des communautés locales. Cette notion s'apparente à ce que nous dit Partant (1982) cité par Ouédraogo (1992 : 20) en ces termes : « Le développement ne peut être que la réalisation progressive d'un double potentiel : d'une part le potentiel que représente toute collectivité humaine et tous les individus qui la composent, d'autre part, celui que constitue le milieu physique dans lequel se trouve cette collectivité, un milieu qu'elle utilise pour assurer son existence et préparer celle des générations à venir. De même qu'un enfant se développe en devenant un adulte et non en enfilant un costume d'adulte, une société se développe à partir de ce qu'elle est elle-même, en mettant à profit les ressources qui l'entourent et qui varient beaucoup d'un point à un autre de la planète ».

La plupart des tenants du développement endogène et ascendant voudraient voir le développement des communautés locales lié, interconnecté au reste du monde pour mieux féconder les créativité à la base. L'appropriation est conforme à une philosophie de développement qui, plaçant les communautés au premier rang, se veut endogène, globale, autocentré et ascendant. Notons qu'un développement est endogène quand il trouve son dynamisme en soi, à l'intérieur de la communauté locale tout en intégrant les apports extérieurs jugés bénéfiques. Car, comme le dit Pierre Claver Damiba cité par Ouédraogo (1992 : 20), « seul dure ce qui est internalisé, seul perdure ce qui est digéré ; ce qui marche c'est le développement endogène. Telle est la sagesse, simple et limpide qui fait réussir le développement ».

On vise un développement global lorsque l'on recherche la satisfaction des besoins fondamentaux des populations, en nourriture, logement, éducation, santé, etc. Le développement ne doit pas se limiter à une réponse spécifique à telle catégorie de besoins. Il est autocentré, quand il est orienté vers les besoins et les objectifs définis et reconnus par la communauté visant la revalorisation des ressources humaines, technologiques et physiques existantes. Enfin, un développement est ascendant quand il provoque un changement mettant les communautés en situation d'auteurs et acteurs, bref d'artisans conscients et compétents de leur propre développement. Il vise en définitive une promotion collective, une capacité à inventer son propre développement (Ouédraogo, 1992).

Il est important de souligner que l'appropriation d'un projet de développement suppose un changement d'attitude et de comportement chez les personnes concernées. Comme le souligne Lecomte (1986), « Se développer, pour un groupe, c'est résoudre des problèmes de nourriture, d'éducation, de santé etc.... Cet effort est interne au groupe ; il est issu d'une décision interne. Cette décision ne s'accouche pas (tout est cadeau), ni dans le paternalisme (si vous faites ceci, nous vous donnerons cela). Elle naît d'une situation où tous les membres du groupe ont, pour des raisons qui peuvent être très diverses, le "ras le bol" de ce qui est, et éprouvent un besoin commun et violent d'autre chose. Cette naissance n'est pas programmable, elle est un saut conscient dans l'inconnu, ce que Paolo Freire appelle l'inédit possible » (Lecomte, 1986 cité par Ouédraogo, 1992 : 23-24)

La question fondamentale à laquelle les concepteurs et acteurs du développement devraient apporter des éléments de réponse est celle de savoir, comment s'y prendre pour réussir une appropriation collective telle que les projets soient des moyens capables de répondre aux besoins fondamentaux des populations démunies dans l'équité et la justice. Ce qui revient à privilégier selon Ouédraogo (1992 : 24), « l'implication, l'initiative et la crédibilité de toute la communauté de base dans la découverte de nouvelles voies de sorties ».

La stratégie d'appropriation repose avant tout sur les populations comme acteurs de leur propre développement et les choix qu'elles peuvent effectuer à leur niveau. On entend par là des populations capables de déterminer leurs besoins, leurs objectifs et priorités ; d'attirer et de gérer les ressources à leur disposition et de diriger les processus qui affectent leur vie. Elles doivent donc jouer un rôle de premier plan dans les stratégies qui visent des changements dans les domaines de la santé et de la nutrition, l'éducation, le logement etc ...

De ce qui précède, il convient de dire que l'amélioration des conditions de vie des communautés nécessite une appropriation effective des projets de développement par celles-ci. Cet aspect des choses va de la conception à l'exploitation des différents projets en passant par leur réalisation à partir du moment où les populations sont maîtres de leur destinée. À ce propos, Arnstein (1969) « a identifié huit niveaux de participation (groupés en trois grandes catégories), correspondant chacune à un barreau/niveau de l'échelle » (Tchindjang, 2019 cité par

Tonye Nkot, 2022 : 232). Au plus bas de l'échelle, la participation est faible voire quasi inexistante. Au plus haut de l'échelle, elle prend la forme d'une participation pleinement investie par les citoyens. La non-participation comme première catégorie, prédomine largement dans la plupart des pays et milieux africains lors de la conduite des projets. Lesdits projets sont souvent présentés comme ceux du « chef de l'État » et par conséquent validés en l'état sans l'aval des populations qui sont manœuvrées et abreuvées de discours de campagne électorale. La deuxième catégorie qui est celle du pouvoir symbolique (information, consultation et conciliation) suppose une certaine amélioration et souplesse de la part des décideurs. En passant de la contestation à la concertation, les citoyens doivent faire le choix d'une implication de nature politique dans la construction de la décision publique. Ils doivent donc accepter de sortir de l'opposition systématique au projet, parfois teintée d'un égoïsme individualiste auquel renvoie le syndrome de NIMBY (Hollard et Leborgne, 2001). En général, une telle situation révèle l'égoïsme des responsables politico administratifs ou des élus qui veulent à tout prix que le projet passe par eux, par leur village ou soit assujéti à un bénéfice quelconque qu'ils doivent en tirer. La troisième et dernière catégorie à savoir, le pouvoir citoyen (partenariat, délégation, contrôle), est le niveau réel de participation souhaité et consistant en un transfert de pouvoir et de responsabilités aux communautés via la société civile. Ce dernier niveau est à même de mieux constituer les fondamentaux de la durabilité sociale. À cette catégorie, un processus de décentralisation réelle et effective s'impose ; chose difficile pour la plupart des gouvernants des pays du Sud.

S'inspirant des travaux d'Arnstein (1969), les recherches de Côté et Waaub (2012) suggèrent une grande transparence dans les principes de la participation publique qui consistent à adopter une approche proactive visant l'implication plutôt que la seule consultation ; diversifier les formules et outils favorisant la participation ; instaurer un processus compétent d'accès à l'information, bâtir un argumentaire scientifique de qualité, rester ouvert à différentes bases de connaissances et disposer de bons outils de communication. Il est également question de donner l'opportunité de participer aux populations le plus tôt possible dans la démarche ainsi que de prendre en compte les résultats de la participation dans le processus d'analyse tout en gardant des options ouvertes ou en

prévoyant des solutions de rechange dans l'action envisagée (Tchindjang, 2019).

La dynamique d'appropriation des projets de développement nécessite une forme d'organisation interne afin de promouvoir l'empowerment des communautés locales. Notons que l'intérêt principal du concept d'empowerment est qu'il permet de cerner de près une réalité importante : des personnes ayant des conditions de vie incapacitantes prennent leurs affaires en main et font avancer leur cause. Ces personnes tirent de cette activité un sentiment positif de contrôle sur leur propre vie qui les éloigne progressivement du vécu d'impuissance et de détresse psychologique que ces conditions de vie entraînent normalement (Le Bossé et Lavallée, 1993). De façon générale, l'empowerment conjugue : un sentiment de pouvoir personnel à une capacité d'influencer le comportement d'autres personnes ; et une orientation axée sur l'accroissement des forces existantes aussi bien des individus que des communautés à un cadre d'analyse écologique et à une adhésion à l'idée que le pouvoir ne constitue pas une denrée rare (Gutiérrez, 1995 cité par Ninacs, 2002). Il est important de préciser que l'aboutissement à l'empowerment communautaire passe inéluctablement par deux étapes intermédiaires à savoir, l'empowerment individuel, qui correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne et le self-empowerment permettant aux personnes possédant déjà la capacité d'entreprendre une démarche autonome de le faire.

L'organisation interne donc il est question ici, est gérée au niveau local. Ce qui donne plus de responsabilités aux autorités traditionnelles en tant que garants du bien-être de leurs communautés. De ce fait, une bonne collaboration entre les initiateurs des projets et les autorités traditionnelles est inéluctable. Rappelons que l'État camerounais a favorisé le développement d'autres pouvoirs locaux non institutionnalisés comme les chefferies de quartiers ayant les mêmes attributions que les chefferies traditionnelles. Ces nouveaux pôles de pouvoirs constituent, avec les chefferies traditionnelles, ce qui est considéré dans ce travail comme des pouvoirs locaux non institués ou encore les leaders traditionnels (CRDI, 2001).

Les démarches des chefs traditionnels pour qu'elles puissent aboutir à l'appropriation effective des projets dans une logique d'autonomisation des communautés, doivent être soutenues par deux actions importantes : la sensibilisation et la mobilisation. « La

sensibilisation est un terme très large utilisé en action communautaire pour désigner une étape d'un processus d'intervention au cours de laquelle un ou plusieurs moyens seront mis à contribution afin d'atteindre les buts suivants : favoriser la réflexion et susciter une prise de conscience par rapport à un problème social ou à un besoin commun ; promouvoir des solutions alternatives ou des idées nouvelles afin de transformer une situation jugée problématique ou de répondre à un besoin » (Lavoie et Panet-Raymond, 2008 : 258).

La mobilisation quant à elle, a pour but de « susciter l'engagement et de regrouper des personnes touchées par un problème social, ou partageant un même besoin, pour la mise en œuvre d'une action visant à résoudre ce problème ou pour la réalisation d'un projet destiné à satisfaire ce besoin » (Lavoie et Panet-Raymond, 2008 : 262). Elle propose aux personnes d'être les principaux acteurs des choix et des changements sociaux, économiques et politiques les concernant. Elle est donc l'action par laquelle les personnes expriment leur solidarité pour mettre en œuvre des projets et réaliser des actions collectives qui contribueront à améliorer leurs conditions de vie ou la qualité de vie de leur milieu ou, plus largement, participer à la mise en œuvre de changements structurels au bénéfice du bien commun. La mobilisation fournit aussi l'occasion aux personnes qui ne sont pas directement touchées par un problème d'exprimer leur appui à l'égard de celles et ceux qu'elles estiment être victimes d'injustice, d'oppression ou d'exclusion. Elle peut enfin s'exprimer lorsque vient le temps pour les membres d'un organisme de participer aux tâches inhérentes à la vie associative. Pris dans ce sens, la mobilisation offre la possibilité d'élargir le sens que l'on donne généralement à la vie démocratique en affirmant l'expression d'une citoyenneté active et responsable (Lavoie et Panet-Raymond, 2008).

L'élagage théorique qui précède ainsi que le constat empirique permettent de comprendre que les communautés kribiennes ne s'approprient pas vraiment les projets locaux de développement. À titre illustratif, le port en eau profonde de Kribi a été construit sans que les pygmées, ainsi que les autres communautés riveraines ne puissent s'approprier quoi que ce soit en rapport avec ce projet. Il s'agissait ici pour les communautés locales d'être des acteurs clés dans la conception, la réalisation et l'exploitation dudit projet. Il en découle donc qu'au lieu de servir les communautés, certains projets les asservissent plutôt.

L'exemple du port en eau profonde, qui est un projet de fort impact socioéconomique local met en exergue les conséquences de l'absence d'appropriation des projets de développement sur les conditions de vie des communautés concernées.

De ce fait, il convient de mentionner que le manque d'intérêt des acteurs locaux dans la conception, la réalisation et l'exploitation des projets de développement conduit à la détérioration des conditions de vie des communautés locales. Ces multiples situations sont en opposition de phase avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) n°1 (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) et 3 (donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) soulevant ainsi le problème de la paupérisation des communautés émanant de la non appropriation des projets de développement du littoral Kribien.

## **2. Question de recherche, objectif et hypothèse de l'étude**

Le constat fait sur le terrain a conduit à la question de recherche suivante : quelle est l'incidence de l'appropriation des projets de développement sur les conditions de vie des communautés de la ville de Kribi ? L'objectif de ce questionnement est d'établir un lien entre le niveau d'appropriation des projets de développement et les conditions de vie des communautés kribiennes. L'hypothèse de recherche sous-tendant la présente étude postule que l'appropriation effective des projets de développement par les membres des communautés du littoral kribien a un impact positif sur leurs conditions de vie.

## **3. Méthodologie**

La présente étude est descriptive corrélationnelle de type mixte. Nous avons fait usage des approches quantitative et qualitative dans le processus de collecte des données. De ce fait, un questionnaire a été élaboré sous la forme d'une échelle de Likert (1933) qui est selon Fortin (2006 : 314), « constitué d'une série d'énoncés qui expriment un point de vue sur un sujet ». Ledit questionnaire a été adressé à 300 membres des communautés kribiennes sélectionnés grâce à l'échantillonnage accidentel. Celui-ci « consiste à choisir des individus du fait de leur présence dans un lieu déterminé et à un moment précis » (Fortin, 2006 :

258). Dans une logique plus compréhensive du phénomène étudié, des entretiens semi-directifs ont été menés en se servant d'un guide d'entretien auprès de trois (03) chefs de quartiers du littoral kribien.

Les données quantitatives de ce travail ont subi deux types d'analyses : une analyse descriptive dans l'optique de voir la physionomie générale des données et une analyse inférentielle dans le but de mettre à l'épreuve l'hypothèse de recherche. De ce fait, l'hypothèse de recherche de ce travail a été testée à travers le khi-deux associé au coefficient de contingence. Pour ce qui est des données qualitatives, l'analyse de contenu de type thématique a été mise à profit dans leur décryptage. Les résultats issus de ces différents processus analytiques sont présentés dans la rubrique suivante.

#### 4. Résultats et discussion

Les résultats saillants issus des différentes analyses sus-mentionnées ainsi que leur discussion, sont présentés dans les paragraphes ci-après.

##### 4.1. Résultats

La mise à l'épreuve de l'hypothèse de recherche grâce au test de khi-deux associé au coefficient de contingence a permis d'aboutir aux résultats contenus dans le tableau ci-dessus :

*Tableau 1: Résultats du Khi-deux*

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	116.319	16	0.000	26.30
Rapport de	146.394	16	0.000	
Association linéaire par	17.020	1	0.000	
Coefficient de	0.633			
R de Pearson	0.739			
Corrélation de Spearman	0.269			

7 cellules (28%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1.82.

**Source :** Enquête de terrain

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée ( $\chi^2$  cal) est supérieure à la valeur du  $\chi^2$  lu soit 116,319 > 26,30. Dès lors notre hypothèse de recherche est confirmée. De plus, le coefficient de contingence est égal à 0.633. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, il existe un lien significatif entre l'appropriation des projets de développement et l'amélioration des conditions de vie des communautés de la ville de Kribi. En d'autres termes, l'appropriation effective des projets de développement par les membres des communautés du littoral kribien a un impact positif sur leurs conditions de vie.

Cette appropriation effective passe indubitablement par une franche collaboration entre les porteurs de projets et les populations locales dont les autorités traditionnelles sont garantes du bien-être. C'est dans ce sens que les entretiens avec trois chefs de quartiers de la ville de Kribi ont été menés. L'analyse thématique des informations recueillies permet de comprendre que la chefferie traditionnelle a joué, et continue de jouer dans certaines régions du Cameroun, un rôle majeur dans l'offre des services sociaux à la population en tant que centre de protection et d'assistance à la collectivité traditionnelle. On a noté sur le terrain que les responsables traditionnels sont membres des comités participatifs au développement et des comités de gestion créés au sein des unités urbaines. De même, ils sont sollicités lors des opérations ponctuelles, par exemple lors des campagnes d'information ou de vulgarisation en matière de santé. Comme le dit David en ces termes : *« Nous sommes toujours sollicités par le maire lorsqu'il s'agit des campagnes de sensibilisation parce que nous sommes plus proches des populations »*. Il convient de dire que les actions des autorités traditionnelles sont plus significatives en ce qui concerne la participation aux réunions de développement local, ce qui se traduit par une assistance pour la coordination des activités impliquant les communautés locales.

Les analyses ont également relevé que sur le plan pratique, les chefs de quartiers recueillent les desideratas des communautés pour les soumettre au niveau des municipalités. Ils participent à chaque début d'année budgétaire au choix des projets prioritaires à réaliser par l'exécutif municipal au cours de l'année. Pendant cette séance de travail à laquelle prennent souvent part quelques experts en décentralisation, les chefs de quartiers proposent les projets urgents visant à assurer le bien-

être des membres de leurs communautés. Les répondants ont déclaré que les projets soumis pour besoin de réalisation ne sont pas toujours pris en compte plombant ainsi l'évolution sereine des activités à l'échelle locale. C'est le cas de Paul affirmant que : « nous soumettons souvent les projets qui ne sont jamais réalisés ». Il ajoute que « le choix des projets à réaliser revient au maire avec ses conseillers municipaux ». Ces informations démontrent à suffisance la faible appropriation des projets ou l'absence d'implication des communautés locales dans le processus de développement de leur cadre de vie. Dans cette logique, étant donné que l'appropriation des projets de développement et l'amélioration des conditions de vie des communautés kribiennes sont intimement liées, nous pouvons dire sans embage que la non appropriation des projets de développement contribue à la détérioration des conditions de vie des populations locales.

#### ***4.2. Discussion***

Les résultats de cette étude ont révélé l'existence d'un lien significatif entre l'appropriation des projets de développement et l'amélioration des conditions de vie des communautés de la ville de Kribi. Allant dans ce sens, nous pouvons dire qu'il est nécessaire ; voire inéluctable d'intégrer les communautés locales à la mise sur pied des stratégies de développement. Les études ont montré que la mise à l'écart des populations riveraines dans la planification du développement ainsi que l'imposition de certains projets sont source d'un mal-être des communautés concernées. À ce propos, l'étude menée par Tonye Nkot et Mandeng (2021) en parlant des conséquences de la construction du complexe industrialo-portuaire de Kribi sur la qualité de vie des communautés pygmées, arrive à la conclusion selon laquelle « l'urbanisation accélérée du littoral kribien entraîne irréversiblement la détérioration de la qualité de vie des peuples de la forêt » (Tonye Nkot et Mandeng, 2021 : 87). L'État camerounais a agi dans ce cas d'espèce, en violation de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUPA) adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 13 septembre 2007 qui stipule que : « les États consultent les peuples autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources » (BIT, 2015 : 23). Pour ainsi

montrer que les communautés autochtones n'ont pas été consultées encore moins impliquées à aucun niveau partant de la conception à la réalisation de ce projet d'envergure internationale. Ceci ayant pour conséquence, une absence d'appropriation avec pour corollaire, la détérioration de leurs conditions de vie.

L'action communautaire ayant pour finalité l'autonomisation des communautés, le modèle théorique de l'empowerment permet à celles-ci de quitter de l'ombre pour aller vers la lumière à travers un processus d'affranchissement individuel. Chevrier et Panet-Raymond (2013) cités par Desmarais (2016 : 114) définissent l'empowerment comme « "l'autonomisation", "le pouvoir d'agir", "l'appropriation du pouvoir", mais il porte toujours sur les trois étapes de l'exercice du pouvoir, à savoir, le pouvoir de "choisir", "décider et agir" sur sa destinée, sur son milieu de vie (voisinage) et sur son quartier ». L'acquisition de l'empowerment individuel permet à chaque membre de la communauté d'être conscient de la situation dans laquelle il se retrouve dans l'optique de porter une réflexion approfondie sur les moyens à mettre en jeu pour sortir des ténèbres. Ladite réflexion aboutit au self-empowerment qui confère la capacité d'action à l'individu. Il est question que les communautés kribiennes prennent en main leur destin afin de rendre leurs conditions de vie meilleures dans le strict respect de l'équilibre environnemental, économique, politique et culturel. Pour ce faire, le modèle de développement « bottom up » est inéluctable. Il permet à chaque individu à son niveau de mettre la main à la patte pour résoudre les problèmes freinant l'épanouissement de la communauté. Nous parlons ici d'un développement endogène qui ne tient obligatoirement pas compte des apports extérieurs. Ce modèle de développement se fait par le truchement d'une appropriation effective des projets locaux de développement.

Le développement local reste donc la voie royale pour les communautés kribiennes d'améliorer leurs conditions de vie conformément aux objectifs de développement durable (ODD). Le développement local met les communautés au centre de leurs préoccupations en leur donnant le pouvoir d'y apporter des solutions efficaces. Ceci se fait à l'aide d'une décentralisation effective où les membres des communautés deviendraient des acteurs majeurs dans la prise en main des problèmes les concernant.

## Conclusion

Questionner l'impact du niveau d'appropriation des projets locaux de développement sur les conditions de vie des communautés kribiennes, était l'objet de cette étude. L'hypothèse de recherche qui sous-tendait cette recherche postulait que l'appropriation effective des projets de développement par les membres des communautés du littoral kribien a un impact positif sur leurs conditions de vie. Les résultats issus de la mise à l'épreuve de cette hypothèse grâce au test du Khi-deux de Pearson associé au coefficient de contingence ont montré qu'il existe un lien significatif entre l'appropriation des projets de développement et l'amélioration des conditions de vie des communautés de la ville de Kribi. Autrement dit, l'appropriation effective des projets locaux de développement par les membres des communautés du littoral kribien a un impact positif sur leurs conditions de vie. Les entretiens semi-directifs menés auprès de trois (03) chefs de quartiers de la cité balnéaire de Kribi ont corroboré ces résultats. Nous pouvons dans cette logique dire que la conceptualisation et la mise en application des stratégies de développement par les acteurs locaux sont un gage de transparence et d'une certaine équité sociale. Ladite transparence aboutit à une appropriation effective des différents projets et initiatives de développement par les communautés concernées. De ce fait, les communautés deviennent responsables de la planification de leur développement. Dès lors, le modèle de développement « top down » basé sur une imposition des projets du « haut vers le bas » laisse la place au modèle « bottom up » qui place les membres des communautés au centre des affaires faisant ainsi appel à un développement de proximité. Le développement local prônant la mutualisation des efforts dans l'optique de mettre fin aux situations stressantes à l'échelle locale, est un élément incontournable dans la réussite de toute stratégie d'appropriation.

## Références bibliographiques

**Arnstein Sherry, R** (1969), A Ladder of Citizen Participation, In *Journal of the American Planning Association*, 35 (4), 216-224..

**Bureau International du Travail** (2015), Les peuples autochtones au Cameroun : guide à l'intention des professionnels des médias/Bureau

international du Travail, équipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et bureau de pays de l'OIT pour le Cameroun, l'Angola et Sao Tomé-et- Príncipe. Genève.

**Chevrier, Eve-Isabelle et Jean Panet-Raymond** (2013), La participation citoyenne pour développer un quartier, *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 67-83.

**Christenson James et Robinson, Jerry** (1989), *Community Development in perspective*, Iowa State University Press.

**Côté Gilles et Waub Jean-Philippe** (2012), Mécanismes de participation publique dans les évaluations environnementales stratégiques, *Rapport final remis au comité de l'évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste*, 73p.

**CRDI** (2001), *Décentralisation, acteurs locaux et services sociaux en Afrique : l'impact de la décentralisation sur les services de la santé et d'éducation en Afrique de l'Ouest et du Centre*, France, Éditions PDM.

**Dénis Bourque et Louis Favreau** (2003), Le développement des communautés et la santé publique au Québec, *Service social*, 50(1), 295-308, <https://doi.org/10.7202/011352ar>.

**Desmarais Philippe** (2016), *Logements insalubres en contexte pluriethnique : étude de cas et pistes d'intervention pour le quartier Norgate dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal*, Mémoire de master, Université de Montréal.

**Fortin Marie-Fabienne** (2006), *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal, Chenelière Éducation.

**Gutiérrez Lorraine Margot** (1995), Working with Women of Color : An Empowerment Perspective, Dans Jack Rothman, John L. Erlich et John E. Tropman (dirs), *Strategies of Community Intervention* (pp. 204-212), Peacock Publishers Inc..

**Hollard Guillaume et Leborgne Mathieu** (2001), Quelques pistes de réflexion sur ce que concerter veut dire, In Donzel A. (dir.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, Maisonneuve et Larose, 453-466.

**Jocelyne Lavoie et Jean Panet-Raymond** (2008), La sensibilisation et la mobilisation, Dans H. Lamoureux, J. Lavoie, R. Mayer et J. Panet-Raymond, *La pratique de l'action communautaire* (pp.255-302), Québec, Presses de l'Université du Québec.

**Laval Doucet et Louis Favreau** (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- Le Bossé Yann et Lavallée Marguerite** (1993), Empowerment et psychologie communautaire : aperçu historique et perspective d'avenir, *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, (18), 7-20.
- Lecomte Bernard** (1986), *L'aide par projet : limites et alternatives*, Paris, Centre de développement de l'OCDE.
- Likert Rensis** (1933), A Technique for the Measurement of Attitudes in *Archives of psychology*, 140, 1-55.
- Ninacs William A** (2002), *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, Thèse présentée à la Faculté des Études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor, École de service social faculté des sciences sociales Université Laval Québec.
- Ntumba Makolo Philomène et Hamidou Benoît Ouédraogo** (1990), *Réflexion sur l'appropriation des actions de développement : notes préliminaires*, Université d'Ottawa, IDIC (Institut de développement international et de coopération), 33 p.
- Ouédraogo Hamidou Benoît** (1992), *L'appropriation des projets de développement : le cas des Microréalisations au Burkina Faso* (Actes et instruments de la recherche en développement régional ; 9)
- Partant François** (1988), *La ligne d'horizon. Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 233 p.
- Tchindjang Mesmin** (2019), *Questions environnementales liées à l'artificialisation des littoraux et espaces maritimes ou portuaires. Quelles solutions pour l'Afrique Atlantique ?* Colloque Afrique atlantique : « Construire la ville portuaire de demain en Afrique Atlantique », 15-17 novembre 2017, Kribi (Cameroun). Caen, Éditions EMS, 366-404..
- Tonye Nkot André** (2022), *Mutations sociospatiales et qualité de vie des communautés de la ville de Kribi*, Thèse de doctorat Ph.D en Sciences de l'Éducation, option Intervention et Action Communautaire, Université de Yaoundé 1, 338p.
- Tonye Nkot André et Mandeng Guy Armand** (2021), Les communautés pygmées du littoral kribien à l'épreuve de l'urbanisation : déracinement culturel et qualité de vie, *Revue Della/Afrique, numéro spécial/décembre 2021*, 3, 76-93,  
<https://revues.acaref.net/category/cahier-dacaref/articles-et-publications>.